ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : fonctionnement

Question écrite n° 30201

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la sécurité des réseaux informatiques publics. Les premières observations d'un audit mené par la direction centrale de sécurité des systèmes d'informations sur les réseaux informatiques de l'État mettent en évidence la vulnérabilité des réseaux informatiques publics. La faiblesse des systèmes de sécurité contre toute intrusion extérieure est notamment soulignée. Cela n'est pas sans susciter de graves inquiétudes quant au secret des données fiscales et économiques détenues par son ministère. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures prises par son administration pour renforcer la sécurité des réseaux informatiques de ses services.

Texte de la réponse

La sécurité des réseaux informatiques du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI) est construite autour de trois axes : l'organisation des services informatiques, la politique de sécurité interne (PSI) et la mise en oeuvre de solutions techniques adaptées au risque. Les principes directeurs de la PSI du ministère sont élaborés par le haut fonctionnaire de défense. Dans le domaine spécifique de la sécurité des systèmes d'information, conformément à l'instruction d'avril 2003 du Premier ministre, le MINEFI a engagé un plan de renforcement placé sous la coordination du secrétariat général de la défense nationale. Cette politique s'accompagne d'un effort particulier visant la sensibilisation aux risques informatiques de tous les personnels et spécialement les informaticiens (formation initiale et continue). Les directeurs et directeurs généraux, responsables des ressources informatiques, ont mis en place pour la plupart des audits et des contrôles réguliers des systèmes les plus sensibles. La sécurité des réseaux informatiques de l'administration centrale repose sur le principe de sécurité en profondeur : ce principe consiste en la mise en place d'obstacles successifs de nature différente capables de résister aux attaques habituelles qui visent ce type d'infrastructures. La sécurité des systèmes d'information est renforcée par la mise en oeuvre de systèmes de détection d'intrusions et de filtrage des accès à l'internet. Par ailleurs, la politique antivirale informatique est renforcée et la sécurité des serveurs abritant les données et les applications sensibles est durcie. Des projets sont par ailleurs engagés pour rehausser encore cette sécurité. Un projet prévoit la refonte et l'amélioration de l'architecture d'accès à l'Internet, pour renforcer, entre autres, la sécurité des sites institutionnels et la messagerie. Un autre projet de déploiement d'infrastructure de gestion de la confiance (certificats numériques) pour la sécurisation des échanges et l'authentification des utilisateurs est en phase de réalisation. S'agissant enfin des directions à réseaux (direction générale des impôts, direction générale de la comptabilité publique, direction générale des douanes et droits indirects, etc.), la sécurité est également au centre de leurs préoccupations et les mesures qu'elles ont prises sont sinon identiques, du moins très proches de celles qui sont décrites ci-dessus tant en matière technique et antivirale que pour l'utilisation de certificats ; ainsi la direction des relations économiques extérieures vient-elle d'achever son infrastructure de gestion de la confiance pour doter l'ensemble de ses agents de certificats.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE30201

Auteur : M. François Cornut-Gentille
Circonscription : Haute-Marne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 30201
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9555
Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7942